



Hospitalisation à temps partiel

DANS QUEL CADRE ?

Elle se fait sur décision du psychiatre. Cette alternative à l'hospitalisation complète permet de maintenir la personne dans son environnement et de prévenir des périodes de crise en diminuant l'intensité des symptômes.

QUEL TYPE DE PRISE EN CHARGE ?

LES CENTRES D'ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE À TEMPS PARTIEL (CATTTP)

Les CATTTP sont des lieux de soins publics proposant des actions thérapeutiques de soutien. Ces activités (musique, peinture, expression corporelle, groupes de parole par exemple) visent à maintenir ou favoriser une existence autonome. Elles sont centrées sur les approches relationnelles, la communication et l'affirmation de soi.

LES HOPITAUX DE JOUR (HDJ)

Les HDJ s'adressent à des personnes dont l'état de santé nécessite des soins pendant la journée, mais qui sont en capacité de vivre chez elles, à domicile. L'HDJ constitue une alternative à l'hospitalisation complète permettant ainsi de maintenir la personne dans son environnement et de prévenir les périodes de crise. En fonction de leurs besoins, les personnes viennent une ou plusieurs demi-journées par semaine.



VOS DROITS